

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE & STRATÉGIE DE COMPENSATION

2015 & 2016

ANNÉE DE REFERENCE : 2011



Man and Man, Ghana

Introduction

Investisseurs & Partenaires (I&P) est un investisseur d'impact créée en 2002 dont la vocation est d'accompagner les petites et moyennes entreprises en Afrique Sub-Saharienne.

Convaincus que ces entreprises constituent un maillon essentiel du développement de l'Afrique, en produisant des impacts sociaux, environnementaux et de gouvernance, nous souhaitons accompagner les entreprises de notre portefeuille dans l'évaluation et l'amélioration de leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. A cet effet, nous nous sommes engagés dans une politique ESG (Environnement, Social et Gouvernance) qui se décline en plusieurs étapes et dont les objectifs sont formalisés dans une charte.

Conscients que le changement climatique est un enjeu majeur du 21^{ème} siècle, nous posons la **réduction des émissions de gaz à effet de serre en objectif environnemental prioritaire**. Dans un souci de cohérence et d'exemplarité envers nos investisseurs et nos entrepreneurs, il nous paraît indispensable de mesurer et réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre.

Dans un premier temps, nous avons réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre en interne, dont la méthode et les résultats sont exposés dans ce rapport. Dans un deuxième temps, nous mettrons en place un plan d'actions visant à réduire notre empreinte carbone. Les émissions incompressibles ont été compensées sur le marché carbone volontaire.

Pour en savoir : www.ietp.com

Table des matières

1. Méthodologie	3
2. Définition du périmètre opérationnel	3
3. Résultat : Empreinte Carbone 2016 d'I&P selon les scopes 2 & 3	4
3.1. Scope 2 : Émissions indirectes énergétiques	4
3.2. Scope 3 : Autres émissions indirectes	5
4. Empreinte Carbone 2015 d'I&P	5
5. Synthèse et comparaisons	6
En 2016, les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités internes d'I&P ont augmenté dans l'absolue de 14% par rapport aux toutes premières mesures en 2011, mais les émissions relatives ont baissé de 43%.	6
6. Pistes d'actions	6
7. Stratégie de compensation	7
ANNEXES & INDEX	8
Annexe 1 : Potentiel de Réchauffement Global des Gaz.....	8
Annexe 2 : Facteurs d'émissions utilisés	8
Index	8

1. Méthodologie

La méthodologie utilisée est inspirée du modèle développée par l'ADEME¹, **utilisé pour les bilans d'émissions de gaz à effet de serre**. Grâce aux multiplicateurs (ou facteurs d'émission) des coefficients émis en teqCO_2 , fournis par l'ADEME, nous avons mis en place un calculateur nous permettant d'évaluer l'impact de nos émissions carbone. Les estimations qui sont réalisées prennent en compte les marges d'erreurs connues (cf. annexe 2)

Six Gaz Mesurés et leurs sources d'émissions principales

Gaz à effet de serre	Sources d'émissions principales
Dioxyde de carbone (CO_2)	- Combustion fossile - Production d'aluminium, d'acier, de ciment et de verre
Méthane (CH_4)	- Combustion ou décomposition de la biomasse - Production ou traitement de pétrole et de gaz
Oxyde nitreux (NO_2)	- Incinération de déchets solides - Production d'engrais et des transports
Hydro-fluocarbures (HFC)	- Processus industriels d'isolation, de réfrigération et d'air conditionné
Perfluocarbures (PFC)	- Production d'aluminium
Hexafluorure de soufre (SF_6)	- Processus industriels

Tableau 1 : Gaz à effet de mesure inclus dans le protocole de Kyoto

2. Définition du périmètre opérationnel

La méthodologie de bilan des émissions GES² fait une distinction entre trois catégories d'émissions :

- **Scope 1** : les émissions directes produites par les sources, provenant directement des équipements de l'entreprise : combustion de combustibles (fuel, gaz naturel, charbon, etc.) ;
- **Scope 2** : les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaires aux activités de la personne morale ;
- **scope 3** : autres émissions indirectes pertinentes des activités de la personne morale. Dans notre cas : **les émissions produites par les déplacements professionnels et à celles dues à la consommation de papier d'impression.**

Les périodes de notre analyse sont : **mars 2015 à mars 2016 et mars 2016 à mars 2017 et l'évaluation ne concerne que le bureau parisien d'I&P**. Les données nécessaires à la réalisation de ce bilan proviennent respectivement des factures de l'année 2015 et 2016 ainsi que d'entretiens avec le personnel d'I&P.

¹ ADEME – Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

² Décret n°2011-829

Selon la méthodologie ADEME et au regard de son activité, I&P ne produit pas d'émissions directes de scope 1. Le scope 2 inclut essentiellement la consommation d'électricité, qui intègre désormais le chauffage et la climatisation des locaux en substitution à la consommation de gaz naturel.

La description des différents scopes est récapitulée dans le tableau ci-dessous :

		Chez I&P
Scope 1	Emissions directes	• Aucune
Scope 2	Emissions indirectes énergétiques	• Consommation d'électricité • Chauffage des locaux
Scope 3	Autres émissions indirectes	• Déplacements professionnels aériens • Consommation de papiers

Tableau 2: Description des différents scopes

3. Résultat : Empreinte Carbone 2016 d'I&P selon les scopes 2 & 3

L'estimation de la quantité de GES émise par l'activité d'I&P sur l'année 2016 est de **202,65 teqCO₂**.

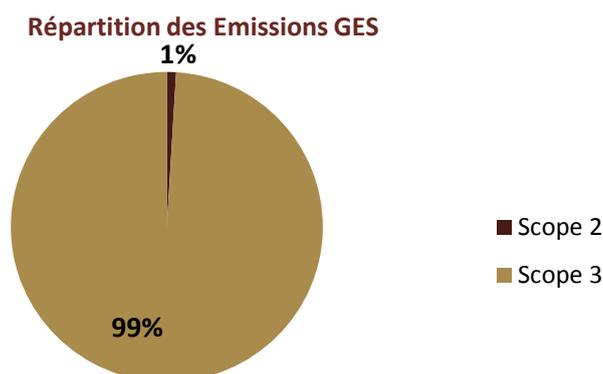


Figure 1 : Répartition des émissions de GES par scopes

Catégories	Emissions (TeqCO ₂)	% total des émissions
Electricité	1,91	0,94
Avion	200,28	98,83
Conso papier	0,46	0,23
TOTAL	202,65	100,0

Tableau 3 : Émissions de GES par catégories d'émissions, pour l'année 2016

3.1. Scope 2 : Émissions indirectes énergétiques

Le total des émissions du scope 2 est de **1.91 teqCO₂**, soit 0,95% des émissions totales.

Sources principales d'émission : Consommation de gaz naturel et consommation d'électricité

En France, le facteur d'émissions moyen de consommation d'électricité est de 0.078 kgCO₂e/kWh, ce qui est l'un des plus faibles dans le monde (En raison du fait que l'électricité produite en France est majoritairement d'origine nucléaire).

I&P est passé d'un mode de chauffage au gaz naturel à l'électricité. Cette transition a permis de baisser très fortement les émissions du scope 2 passant ainsi de 14,25 teqCO₂ en 2011 à 1,91 teqCO₂ en 2016. De plus, dans les anciens locaux, le chauffage au gaz se faisait au niveau de l'étage, et le réglage du thermostat s'effectuait chez le cabinet voisin, il n'était donc pas accessible directement par le personnel d'I&P.

3.2. Scope 3 : Autres émissions indirectes

Le total des émissions du scope 3 est de **200,74 teqCO₂**, soit 99% des émissions totales.

Sources principales d'émission : *Transports professionnels*

L'activité d'I&P implique de nombreux déplacements sur le continent africain, où sont situées les entreprises du portefeuille et les différents bureaux locaux. Ils représentent les émissions les plus importantes, 200,28 teqCO₂, soit 98,8% des émissions totales.

Sources principales d'émission : *Consommation de papier d'impression*

A I&P, 350 kg de papiers d'impression ont été consommés en 2016, ce qui correspond à des émissions de GES de 0,46 teqCO₂. La consommation de papier d'impression a un impact carbone important, du fait de son origine et processus de fabrication.

4. Empreinte Carbone 2015 d'I&P

La quantité de GES émise par l'activité d'I&P sur l'année 2015 est de **212,34 teqCO₂**.

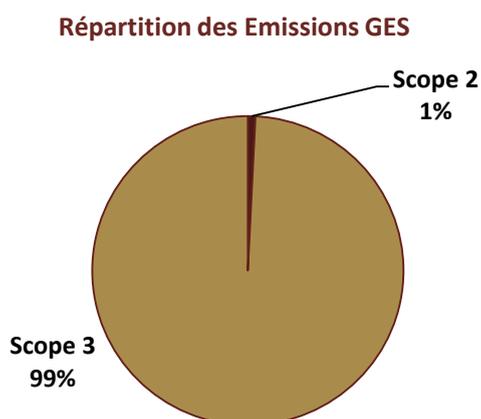


Figure 1 : Répartition des émissions de GES par scope

Catégories	Emissions (TeqCO ²)	% total des émissions
Electricité	1,65	0,78
Avion	210,21	99,0
Conso papier	0,48	0,23
TOTAL	212,34	100,0

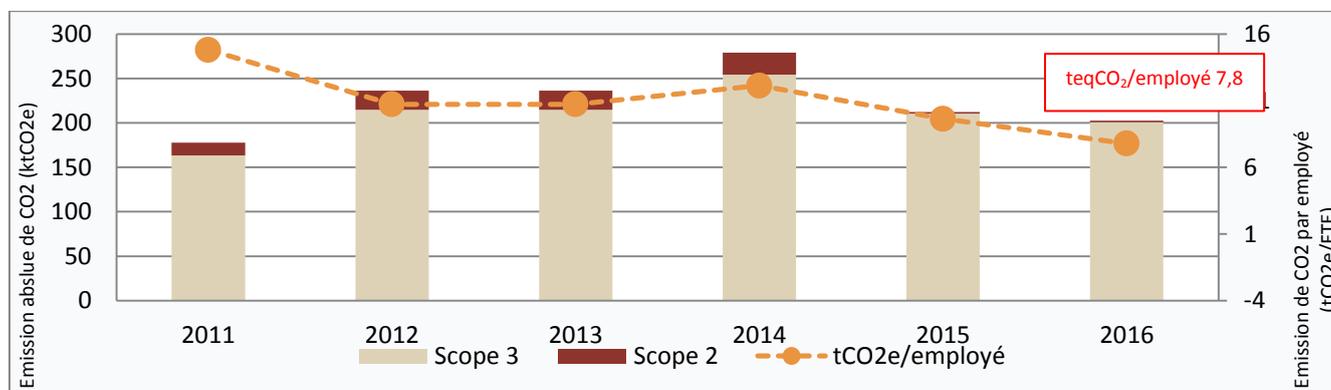
Tableau 2 : Emissions de GES par catégories d'émissions, pour l'année 2015

Les émissions de GES d'I&P ont baissé d'environ 10 teqCO₂ entre 2015 et 2016. Cette tendance baissière est imputable à une diminution des émissions dans le principal poste d'émission à savoir les trajets aériens, bien qu'on assiste à une légère augmentation des émissions issues de la consommation électrique.

5. Synthèse et comparaisons

En 2016, les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues aux activités internes d'I&P ont augmenté dans l'absolue de 14% par rapport aux toutes premières mesures en 2011, mais les émissions relatives ont baissé de 43%.

Nette baisse de l'empreinte carbone par employé



Sur une base de 10 employés permanents et de 3 stagiaires, l'empreinte carbone était de **13,68 teqCO₂/employé** en 2011 est passée à **7,8 teqCO₂ /employé** en 2016 sur la base de 24 employés et 2 stagiaires.

6. Pistes d'actions

Ces résultats nous permettent de faire des recommandations par scope :

Au niveau du scope 2, les actions de réduction de notre consommation d'électricité sont : Changement du contrat de fourniture d'électricité actuel vers un contrat vert, l'utilisation d'ampoules basse consommation, l'installation de capteur de présence pour éclairage dans les sanitaires, vigilance sur la mise en veille des appareils, etc.

Concernant le scope 3, les transports aériens liés au besoin d'accompagner les entrepreneurs sur le terrain peuvent être difficilement réduits. La consommation de papier d'impression représente un impact carbone moindre, mais la marge d'action est plus importante (diminution des impressions, utilisation de papier brouillon, etc.).

7. Stratégie de compensation

La majorité des émissions ne pouvant être réduite (~ 99% des émissions étant dues aux déplacements aériens), nous avons donc compensé nos émissions incompressibles en **finançant un projet de fabrication et distribution de fours économes en bois au Ghana**. En effet, I&P a compensé la totalité de ses émissions pour les deux dernières années 2015 et 2016 auprès de **Man and Man** (415 tonnes soit une économie d'énergie de 39,4%), effectuée auprès d'Aera-Group. Ce processus de compensation a été assorti d'une **certification Gold Standard**.



Man and Man est **un réel programme d'entrepreneuriat social**, porté par Michael Yaw. Ce projet constitue aujourd'hui une très belle success story au Ghana. Il trouve ses origines en 2008 suite à une formation de l'USAID et est progressivement passé d'un modèle de subvention à un modèle business qui a permis de distribuer plus de **200 000 fours de cuisson domestiques pour près de 730 000 bénéficiaires et plus de 224 emplois créés**.

Cette initiative des foyers améliorés et efficaces permet de réduire l'utilisation quotidienne du charbon de bois (39,4% d'économie d'énergie moyenne), l'une des causes principales de la déforestation en Afrique, et les dépenses associées pour les ménages vulnérables. De plus, la réduction des émissions de fumée dues à la cuisson diminue la charge de morbidité liée à la pollution de l'air domestique et améliore le bien-être, en particulier pour les femmes et les enfants (94,83% des utilisateurs ont confirmé être moins exposés à la fumée). Cette initiative améliore par ailleurs le pouvoir d'achat des ménages (97% des utilisateurs ont confirmé une amélioration de leur épargne), et favorise la création d'emplois directs et indirects.

Ce projet répond à l'atteinte de plusieurs ODD à savoir **l'ODD 1, 3, 5, 7 et 8**. Il est essentiel pour lutter contre la pauvreté énergétique et assurer une sécurité énergétique durable pour des milliers de personnes.



Man & Man est un projet de compensation carbone répondant donc de fait aux six critères nécessaires, à savoir être **additionnel, permanent, mesurable, vérifié, unique et social**.

ANNEXES & INDEX

Le bilan d'émissions de GES sera consultable en ligne aux adresses ci-dessous : www.ietp.com

Annexe 1 : Potentiel de Réchauffement Global des Gaz

Gaz	PRG
CO2	1
Méthane CH4	28
Oxyde nitreux NO2	265
Perfluocarbures PFC	7390
Hydro-fluocarbures HFC	12 000
ufre SF6	26 100

Source : GIEC, 2014

Annexe 2 : Facteurs d'émissions utilisés

	Electricité	Gaz Naturel	Transport aérien	Transport ferroviaire	Fabrication papier
Facteurs d'émissions	0,078 kCO2 eq/kWh	0,3 kgCO2eq/kWh	0,2-0,3 kgCO2eq/pers/km	0,006 kgCO2eq/pers/km	1320 kgCO2eq/T
Degré d'incertitude	10%	5%	50%	60%	20%

Source : Base Carbone ADEME

Index

PRG : potentiel de réchauffement global. Unité de mesure de l'impact ou l'effet d'un gaz à effet de serre par rapport au dioxyde de carbone. Par exemple, le méthane étant 28 fois plus nocif que le dioxyde de Carbone, on aura : PRG Méthane = 28 x PRG Dioxyde de Carbone.

teqCO₂ : Tonnes équivalentes CO₂. Unité de mesure de l'empreinte carbone. Pour obtenir les émissions d'un gaz autre que le dioxyde de carbone en teqCO₂, on multiplie la quantité de gaz émise par son potentiel de réchauffement global.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les personnes suivantes, en charge du bilan d'émissions de GES :

Elodie NOCQUET, Directrice ESG/Impact

9 Rue Notre Dame des Victoires, 75002 Paris

01.58.18.57.10

e.nocquet@ietp.com

Ibrahima DOSSO, Chargé d'études ESG/Impact

9 Rue Notre Dame des Victoires, 75002 Paris

01.58.18.57.10

i.dosso@ietp.com